

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Juin 2023



COORDINATION DES ONG
POUR LES DROITS DE L'ENFANT

LE MOT DU PRÉSIDENT

Quand on pense à la CODE, le premier mot qui vient à l'esprit est « énergie ». Cette belle énergie qui peut être consommée sans risquer d'épuiser la planète : l'énergie de 19 associations qui, en plus de leurs tâches propres, ont décidé de mutualiser leurs forces pour lutter ensemble afin que la Convention internationale des Droits de l'Enfant soit mieux respectée et les enfants mieux entendus en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est aussi l'énergie d'une équipe de travailleuses que rien, jamais, n'arrête ou ne décourage et qui coordonnent, communiquent, rencontrent, créent à chaque instant plus d'outils, plus d'analyses, plus d'études pour encore, et toujours, un meilleur respect des enfants et de leurs droits.

Et il faut bien reconnaître que de l'énergie, il en a fallu en 2022, tant la situation a paru compliquée entre la crise sanitaire qui n'en finissait plus de finir et dont les effets ne sont pas passés, la crise internationale qui a fait s'envoler les prix et a plongé toujours davantage de personnes, de familles et donc d'enfants dans la précarité, la guerre en Ukraine où le déplacement d'enfants a été massivement organisé, et enfin la crise climatique dont certains ne mesurent pas encore assez l'urgence pour les générations à venir et les enfants qui grandissent.

Indéniablement, l'image de Sisyphe et de son rocher peut s'imposer lorsqu'on entend améliorer le sort des enfants dans une société où tout le monde s'accorde en paroles pour leur donner de l'importance, mais où les actes manquent. Ou pire encore : il peut parfois y avoir des relents de régression quand certains brandissent comme des discours structurés ou des avancées éducatives des syntagmes aussi vides qu'enfant-roi ou enfant-dieu, laissant à penser que se battre pour plus de respect des droits des enfants, c'est nécessairement flirter avec le laxisme.

Le rapport d'activité qui suit présente les nombreuses actions que la CODE a mises en place. Parmi elles, je voudrais en retenir deux. Et d'abord le lancement du podcast « À Voix haute », dont deux épisodes sont disponibles et deux autres en projets. L'enjeu ? Donner la parole aux enfants et aux jeunes. Le résultat ? Permettre à l'auditeur de se rendre compte qu'ils et elles ont des choses à dire, pertinentes, vraies, porteuses de solution souvent.

Ensuite, le projet « SEMIS », sur le parcours scolaire des enfants migrants infra-scolarisés, est une plongée dans les dédales de l'organisation complexe et pas toujours aussi bien traitante que possible de notre enseignement, mais une plongée depuis le point de vue des enfants précisément, ce qui la rend plus urgente et plus accessible.

Par ailleurs, la CODE a renouvelé sa charte graphique et donne désormais une place importante à la communication, ce qui est essentiel pour mieux faire entendre sa voix et celle des enfants.

Le rocher que pousse Sisyphe, finalement, c'est ce qui donne sens à son geste. La CODE va continuer à déployer son action en faveur des enfants : c'est sa raison d'être et sa pertinence. Mieux : pour paraphraser Camus, on peut, à l'instar de Sisyphe imaginer la CODE heureuse de chaque jour donner davantage de place aux droits des enfants.

Gauthier De Wulf,
Président de la CODE



SOMMAIRE

LA CODE EN BREF	6
Une perspective collective et généraliste	8
La force du travail en réseau	9
Le rapportage aux Nations Unies	11
NOS PUBLICATIONS	14
Éducation permanente	15
Communiqués	19
PROJETS	20
Podcast “À Voix Haute”	21
Projet “SEMIS”	28
Projet <i>Fight4YourRight</i>	32
COMMUNICATION	36
FINANCES	40
Gouvernement fédéral	42
Justice	42
Fédération Wallonie-Bruxelles	42
Éducation permanente	42
Enfance	43
LA CODE AU QUOTIDIEN	44
Une asbl au CA engagé	44
Une équipe pluridisciplinaire...qui bouge	46
Les membres de la CODE en 2022	48
Nos groupes de travail et partenaires privilégiés	55
Niveau international	55
Niveau national	56
Niveau communautaire	57
Jurys	58



ÉDUCATION



MIGRATION



PARTICIPATION



SANTÉ



PAUVRETÉ

LES THÉMATIQUES 2022

*LA CODE
EN BREF*

La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) est un réseau de dix-neuf associations qui a pour objet de **veiller à la bonne application de la Convention relative aux droits de l'enfant (ci-après « la Convention »)** en Belgique et plus spécifiquement en Fédération Wallonie-Bruxelles (ci-après « FW-B »), à travers des missions d'étude, d'information, d'éducation et de plaidoyer.

Elle se nourrit des expériences de terrain de ses membres en contact direct avec les bénéficiaires, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes amenés à s'occuper d'eux.

Pour contribuer à sa mission, la CODE organise ses activités autour de trois axes principaux :

- La recherche et l'analyse critique ;
- L'information et l'éducation aux droits de l'enfant ;
- La veille politique et le plaidoyer.



La CODE est reconnue comme **association d'éducation permanente par la FW-B** et, à ce titre, publie chaque année des analyses, outils pédagogiques, études ou recherches participatives.

Dans le cadre de sa mission d'éducation permanente, le travail de la CODE consiste à permettre aux adultes d'avoir une meilleure connaissance critique des réalités de la société et de réfléchir à la place qu'y occupent les enfants et les jeunes dans une perspective d'émancipation collective et de transformation de la société. Les publications de la CODE ont vocation à servir **d'outils d'information, de sensibilisation et de leviers pour un plus grand respect des droits de l'enfant** via de meilleures pratiques et des législations plus respectueuses.

UNE PERSPECTIVE COLLECTIVE ET GÉNÉRALISTE

Le positionnement de la CODE est à la fois expert et généraliste, le travail de l'association couvrant **l'ensemble des droits de l'enfant repris dans la Convention** (protection, santé, éducation, accueil, justice, participation...).

Les principes de la CIDE guident l'ensemble de nos réflexions, travaux et publications. Par ailleurs, depuis quelques années et en concertation avec les membres, la **participation** des enfants fait l'objet d'une attention particulière.

De plus, bien que travaillant sur l'ensemble des droits de l'enfant, la CODE accorde une attention particulière aux **catégories d'enfants les plus vulnérables**, parmi lesquels les enfants en situation de pauvreté, les enfants migrants et réfugiés, les enfants porteurs d'un handicap, les enfants malades ou hospitalisés, les enfants aidants proches, ou encore les enfants en conflit avec la loi. Si la CODE maintient une attention particulière sur ces enfants, c'est parce que les situations qu'ils vivent augmentent considérablement le risque que leurs droits ne soient pas respectés.

LA FORCE DU TRAVAIL EN RÉSEAU

L'une des caractéristiques essentielles de la CODE est la force de son réseau.

Sa **capacité à rassembler et à travailler ensemble** fait de l'association une plateforme dynamique agissant en faveur d'un meilleur respect des droits de l'enfant.



Au 31 décembre 2022, la CODE rassemblait **19 associations membres**.

Les membres **se réunissent environ une fois par mois** et, entre deux réunions, restent en contact pour faire avancer les droits de l'enfant : échanges d'informations, groupes de travail, communiqués, lettres ouvertes, cartes blanches, recours en justice, articles...

Les réunions mensuelles sont l'occasion de :

- Définir les objectifs poursuivis et les activités menées, avec l'appui des permanentes de l'association ;

- Débattre de questions de fond en lien avec les droits de l'enfant pour déterminer le positionnement de la CODE auprès des instances politiques, des professionnel-le-s du secteur et au sein du secteur associatif ;

- Partager les informations qui permettent de bonnes collaborations entre les membres au service du suivi des dossiers en matière de droits de l'enfant (y compris aussi indépendamment de la CODE).

Les publications de la CODE font l'objet de débats en son sein (tant pour le choix de la thématique abordée que pour les positions de fond adoptées). Ce processus collaboratif de rédaction discussion et de relecture par les membres de la CODE est exigeant, et nécessite beaucoup de temps et est **gage de qualité**.

L'expertise et la complémentarité des membres sont des atouts particulièrement porteurs.

De longue date, la CODE relève un **manque de coordination** dans le cadre de nombreuses politiques où les compétences sont partagées à la fois entre divers niveaux de pouvoir (fédéral, régional, communautaire, local) et entre responsables politiques (Ministres de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Enseignement, de la Santé, de la Justice...). **L'absence d'un Ministre coordinateur au niveau fédéral** participe des difficultés dans l'application de la Convention.

Aujourd'hui, les droits de l'enfant ont plus que jamais besoin d'une coalition telle que la CODE qui place **les droits de l'enfant au centre des priorités**, au-delà des spécificités et des priorités de chacun, avec nuance et engagement, pour rassembler les forces, parler d'une seule voix, mettre en lumière les dénis de droits... Se priver d'une telle coalition (par exemple par souci d'économies structurelles) serait contre-productif.

De manière générale, **les budgets affectés à l'enfance et à la jeunesse** ne permettent pas la définition de politiques suffisamment ambitieuses.

Quant aux données disponibles concernant les enfants, elles restent **particulièrement fragmentées, et donc difficiles à comparer**. Certains groupes d'enfants, notamment les plus vulnérables, sont **presque invisibles** dans les statistiques. Ces constats sur les **politiques et mesures d'application générale** ont fait l'objet des Observations finales 6 à 15, et 51 à 53 de la part du Comité qui soulignait tant des rappels qu'une urgence à traiter ces points.

Si l'on a raison de considérer que le tissu associatif belge est exceptionnel, il est essentiel de rappeler que **les pouvoirs publics continuent à diminuer de plus en plus leur soutien** à toute une série d'acteurs, de services publics et d'associations, ou les subsidient insuffisamment par rapport aux besoins grandissants de la population et/ou de manière non structurelle. Ceci contraint le secteur **à travailler avec peu de moyens**. Les effets cumulatifs de la crise sanitaire de 2020-2022 et de la guerre en Ukraine en 2022 pesant lourdement sur les budgets publics, la coordination a des craintes pour l'avenir du secteur associatif.

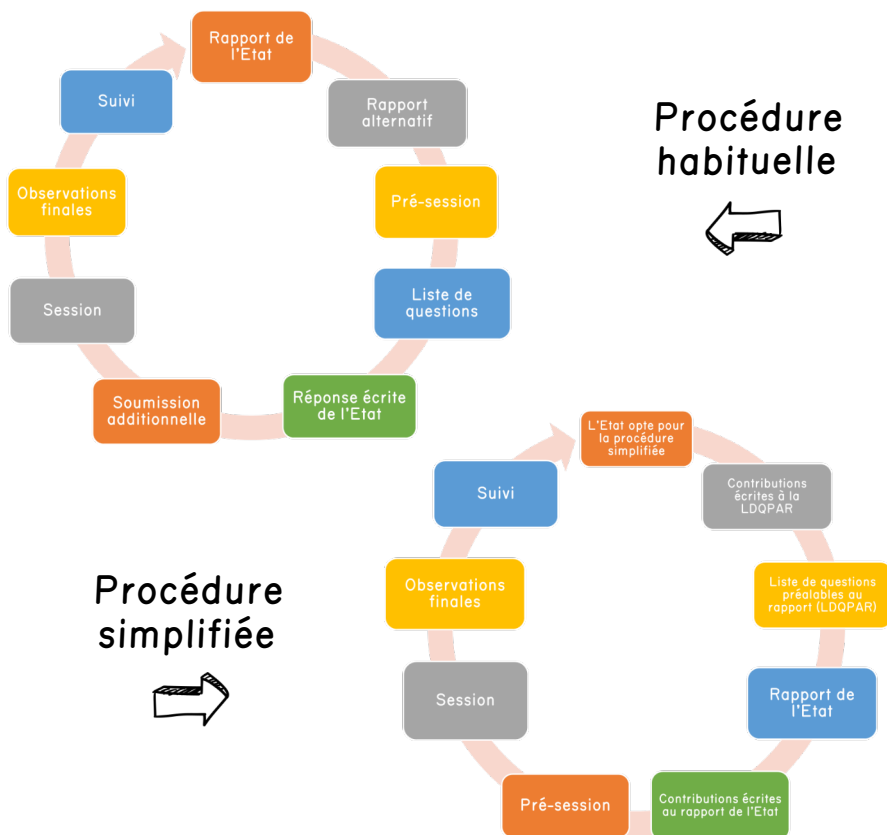
LE RAPPORTAGE AUX NATIONS UNIES

Depuis sa création en 1994, la CODE est responsable – avec son homologue flamande la Kinderrechtencoalitie (KiReCo) – de la rédaction du **Rapport alternatif des ONG pour les droits de l'enfant** sur l'application de la Convention par la Belgique, à destination du **Comité des droits de l'enfant des Nations unies (ci-après « le Comité »)**. Il s'agit de la mission historique de l'association.

Informar le Comité de la situation des droits de l'enfant en Belgique, influencer ainsi ses observations et recommandations, ainsi qu'assurer leur suivi et leur diffusion constitue la colonne vertébrale de la stratégie de la CODE.

L'élaboration et la diffusion de ce Rapport alternatif s'inscrivent dans le cadre d'un travail d'analyse critique, de veille législative et de communication auprès des Nations unies, et est également adressé aux citoyen·ne·s, aux responsables politiques ainsi qu'aux professionnel·le·s du secteur de l'enfance et de la jeunesse en vue d'une meilleure application de tous les droits de l'enfant.

Ce travail, effectué avec les membres et plusieurs associations partenaires, participe à ce que l'on appelle le **processus de rapportage**, qui a lieu tous les cinq à neuf ans (selon l'agenda du Comité). Selon la procédure habituelle, trois documents principaux sont échangés entre les États parties et le Comité avant le dialogue interactif : un rapport de l'État partie, une liste de questions adoptées par le Comité et les réponses de l'État. En 2010, le Comité a adopté une procédure facultative pour la présentation des rapports, appelée « **procédure simplifiée** de présentation des rapports » pour rendre ces rapports plus ciblés et réduire la charge de travail des États parties. Dans le cadre de la procédure simplifiée, seuls deux documents de ce type sont échangés : une liste de points à traiter avant la soumission des rapports, établie par le Comité, et les réponses de l'État. Les réponses constituent le rapport de l'État partie. En 2018, à la suite de l'étude sur les effets de la procédure simplifiée de présentation des rapports, cette approche a été formellement adoptée dans les méthodes de travail du Comité.



L'année 2019 fût l'année de la remise des dernières Observations finales du Comité à la Belgique. Celles-ci constituent encore aujourd'hui un précieux outil pour définir les priorités et plaider en faveur d'un meilleur respect des droits de tous les enfants. L'année 2022 fut l'occasion de poursuivre le travail d'information et de plaider notamment à travers la participation au projet Fight4YourRight détaillé plus loin dans ce rapport d'activité.

En route vers 2023

- Travail en étroit partenariat avec nos membres et toutes les associations ou institutions concernées par les droits de l'enfant en Belgique ;
- Valorisation de la logique de coordination de la CODE par la création de synergies entre nos membres et implication accrue de ceux-ci dans les positionnements de la CODE ;
- Participation active aux travaux des groupes de travail alimentés par la CODE et qui par ailleurs nourrissent les réflexions, productions et prises de position de l'association.
- Diffusion des Observations finales du Comité des droits de l'enfant et suivi de leur mise en œuvre par les autorités politiques ;
- Information, sensibilisation et éducation aux principes et droits de la Convention, de différentes manières : actualités sur les réseaux sociaux, formations/colloques/journées d'étude, participation à des jurys, etc. ;
- Renforcement des contacts politiques à des fins de sensibilisation et de plaider.

*NOS
PUBLICATIONS*



ÉDUCATION PERMANENTE

La CODE propose et développe un **regard critique sur l'état de la situation des droits de l'enfant en FW-B et en Belgique**, via des analyses, des études, et – depuis fin 2019 – des outils pédagogiques et des recherches participatives dans une perspective d'éducation permanente.

En effet, le décret de 2019 modifiant le décret de 2003 sur le soutien à l'action d'éducation permanente dans le champ de vie associative a ouvert de nouvelles perspectives pour la CODE, notamment la possibilité de publier des outils pédagogiques et des recherches participatives en plus des analyses et études déjà prévues dans l'Axe 3 de sa reconnaissance Éducation permanente.

Les objectifs généraux de notre mission d'éducation permanente sont de faire connaître les droits de l'enfant et leur **dimension universelle et globale** (un droit n'est pas plus important qu'un autre), de lutter contre les idées reçues et les amalgames, de promouvoir les bonnes pratiques, de permettre à tout le monde d'avoir une vision juste des réalités de terrain en matière de droits de l'enfant, de rendre visibles les catégories d'enfants les plus vulnérables, de faire en sorte que les législations soient en adéquation avec les prescrits de la Convention et, plus généralement, de promouvoir une culture des droits de l'enfant.

Comme expliqué plus haut, **les publications de la CODE font l'objet de débats en son sein** (tant pour le choix de la thématique abordée que pour les positions de fond adoptées) et certaines analyses sont réalisées en étroite collaboration entre plusieurs membres, ou entre les permanentes et un ou plusieurs membre(s). De plus, un travail de vulgarisation est réalisé (il a d'ailleurs été renforcé ces dernières années). La perspective prise est pluridisciplinaire (droit, sociologie, psychologie...), avec la Convention pour fil conducteur.

Les différentes publications sont **mises en ligne sur le site de la CODE** (rubrique « [Publications](#) »). Elles sont également diffusées par voie électronique via les membres, la newsletter et les réseaux sociaux. Certains documents produits par la CODE font également l'objet de **publications extérieures** (journaux de membres, revues spécialisées...).

Outre une recherche participative réalisée dans le cadre du projet SEMIS, la CODE a publié les analyses suivantes en 2022 :

« Santé et participation : deux droits de l'enfant indissociables. Le cas de la vaccination contre la COVID-19 », Mai 2022

Une analyse dont l'objectif est d'apporter des éléments d'information, de débat et de réflexion au sujet de la vaccination des enfants contre la COVID-19, centrés sur le respect des droits de l'enfant, en ce compris leur droit à la participation et le respect de leur intérêt supérieur.

« Un pays pour demain...et pour chacun ? », Mai 2022

Cette publication propose une analyse du dispositif de consultation citoyenne « Un pays pour demain », à l'initiative du Gouvernement fédéral belge. Il s'adresse à tout·e citoyen·ne intéressé·e par les questions de participation citoyenne et de démocratie. Mais également à l'ensemble de la société civile, ainsi qu'aux décideurs politiques. Il s'adresse enfin à toute personne, groupe ou organisation cherchant à intégrer une perspective 'droits de l'enfant' dans l'analyse de ce dispositif ainsi que dans les réponses à apporter à cette consultation.

« La formation des professionnel·le·s aux droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles », Novembre 2022

L'éducation aux droits de l'enfant est un droit dont tous les enfants, sans distinction, doivent pouvoir jouir. Pour que ce droit se traduise dans la pratique, il convient d'accorder une attention accrue à la formation des professionnel·le·s qui les accompagnent dans toutes les sphères de leur vie. Cette analyse de la CODE présente et détaille deux de ses recommandations en matière de formation aux droits de l'enfant. Elle s'adresse aux formateur·trice·s et aux professionnel·le·s des secteurs de l'enfance et de la jeunesse, ainsi qu'aux décideurs politiques.

« L'éducation aux droits de l'enfant. Comment ça avance en Fédération Wallonie-Bruxelles ? », Novembre 2022

En 2019, dans son étude annuelle, la CODE réalisait un état des lieux de l'éducation aux droits de l'enfant à l'école en Fédération Wallonie-Bruxelles. Des recommandations y étaient formulées.

Trois ans plus tard, cette analyse propose un nouveau tour d'horizon du contexte actuel et des opportunités qui s'y présentent. Elle s'adresse à tou·te·s les professionnel·le·s de l'accueil, de l'éducation et des droits de l'enfant.

« Pauvreté et enseignement spécialisé : Adieu la relégation ! Bonjour l'inclusion ! », Décembre 2022

Dans cette analyse, la CODE et ses membres attire l'attention tant des professionnel·le·s que des politiques sur les enjeux liés à une prise en compte spécifique des difficultés rencontrées par les enfants vivant la pauvreté et l'exclusion sociale dans les travaux et la mise en œuvre du Pacte.

« « Culte de l'enfant » et « enfant-roi » ...la faute à ses droits ? », Décembre 2022

Au mois de juin 2022, plusieurs articles de la presse belge ont fait écho à un article scientifique publié en février de la même année par trois psychologues de l'UCLouvain, intitulé « The Cult of the Child : A Critical Examination of Its Consequences on Parents, Teachers and Children ». La CODE propose, dans cette analyse, de revenir sur quelques raccourcis empruntés par leurs auteurs et sur l'interprétation erronée de certaines notions fondamentales relatives à la Convention internationale des droits de l'enfant. L'objectif de cette analyse est de rééquilibrer le débat autour de la question du « culte de l'enfant » avec une contribution objective sur ce que sont les droits de l'enfant et son intérêt supérieur.

« Défendre les droits de l'enfant, c'est un métier », Décembre 2022

Cette publication propose une analyse de la fonction de DGDE au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle s'adresse à tout·e citoyen·ne intéressé·e par cette institution indépendante chargée de promouvoir et surveiller l'application de la Convention.

« Défendre les droits de l'enfant, c'est un métier », Décembre 2022

Cette publication propose une analyse de la fonction de DGDE au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

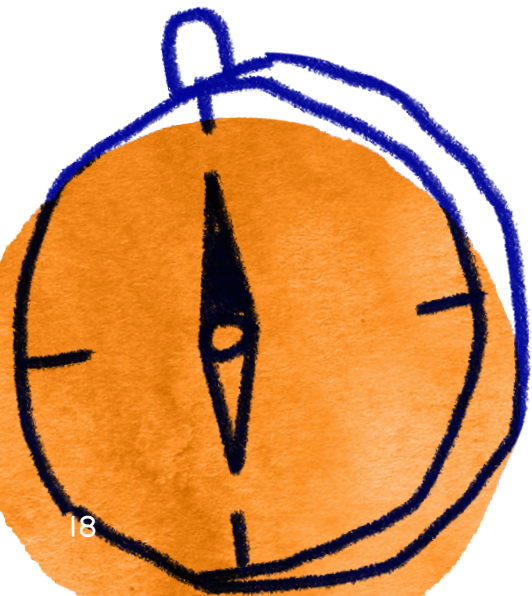
Elle s'adresse à tout·e citoyen·ne intéressé·e par cette institution indépendante chargée de promouvoir et surveiller l'application de la Convention.

En route vers 2023

→ Poursuite des objectifs définis par l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

→ Suivi des publications des années antérieures (rencontres avec les auteurs de la publication de l'UCLouvain portant sur le « culte de l'enfant »).

→ Suivi du plaidoyer relatif à l'éducation et la formation aux droits de l'enfant : interpellations, collaboration avec le cabinet de la Ministre Désir, participation à des événements visant à renforcer les compétences des professionnel.le.s en droits de l'enfant.





COMMUNIQUÉS

En 2022, la CODE a également rédigé un communiqué en lien avec l'actualité :

« Pour un·e Délégué·e général·e des droits de l'enfant sans étiquette politique », Août 2022

Ce communiqué porte 3 messages clés à propos du processus de désignation du·de la nouveau·elle Délégué·e Général·e aux droits de l'enfant en cours en 2022.

Les voici :

- 1. La CODE craint que la fonction soit attribuée sur base de critères liés à un marchandage politique ;*
- 2. Cette fonction nécessite d'être incarnée par une personne présentant les garanties d'indépendance par rapport aux pouvoirs politiques qu'elle sera chargée de monitorer ;*
- 3. La CODE demande au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'être à la hauteur de son rôle afin que cette institution ait la capacité de surveiller, promouvoir et protéger les droits de l'enfant dans l'indépendance et avec efficacité comme requis par le Comité des droits de l'enfant.*

En route vers 2023

→ Soutien de campagnes en lien avec les droits de l'enfant ;

→ Écriture et diffusion de cartes blanches en lien avec l'actualité et les dénis de droits de l'enfant ;

→ Participation comme requérants à des recours en justice.

NOS PROJETS



PODCAST « À VOIX HAUTE »

Dans le cadre de sa collaboration avec la Ministre de l'Enfance, la CODE a proposé d'ouvrir un espace de parole aux enfants dès 2021, de récolter des données relatives aux droits de l'enfant et de réaliser des outils pour sensibiliser les enfants et les adultes aux droits de l'enfant. En effet, la CODE relève que ce qui est réalisé en matière de participation des enfants est insuffisant par rapport à ce que prescrit la Convention.

Ces constats sur le droit à la participation firent l'objet de l'Observation finale n°19 adressée à tous les niveaux de pouvoir et enjoignant la Belgique à garantir et améliorer le droit à la participation pour tous les enfants et à tous les niveaux.



La participation des enfants étant une thématique transversale aux activités de la CODE, mais également un axe transversal du Plan d'Action relatif aux droits de l'enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B), c'est assez naturellement que cette idée de collaboration allant dans le sens d'un renforcement de la culture de la participation des enfants en FW-B a émergé.

C'est le format du podcast qui a été choisi par la CODE, et son ambition est d'en produire une série intitulée « À Voix Haute ».

L'année 2022 a été en grande partie consacrée à la réalisation des deux premiers épisodes du podcast.

Chaque épisode se structure en plusieurs parties, en ce compris :

→ Des témoignages d'**enfants et de jeunes**. Ils sont libres de partager sur les thématiques de leur choix, qu'ils souhaitent mettre en lumière ou qu'ils considèrent prioritaires pour améliorer leur bien-être et le respect de leurs droits. Ils partagent leurs avis, préoccupations, points de vue, demandes et propositions ;

ET

→ Des témoignages et interventions de **professionnel-le-s** du secteur de l'enfance et/ou exerçant dans le cadre des thématiques identifiées par les enfants. Ils réagissent aux témoignages et propositions des enfants et des jeunes en y apportant leurs points de vue et contributions. Ils sont également invités à partager des exemples de bonnes pratiques, et des pistes de réflexion ;

ET/OU

→ Des interventions d'**expert-e-s en droits de l'enfant**, qui apportent un éclairage (supplémentaire) sur les thématiques abordées par les enfants au regard de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Les épisodes du podcast de la CODE s'adressent principalement aux adultes et aux professionnel-le-s du secteur de l'enfance ou en interaction avec des enfants (ex. : parents, professionnel-le-s de l'éducation, de la santé, de la justice, de la protection, de l'accueil, de l'ordre public, etc.). Nous ciblons leur diffusion en fonction des thématiques abordées.

Les **objectifs poursuivis lors de la phase de réalisation des épisodes** sont les suivants :

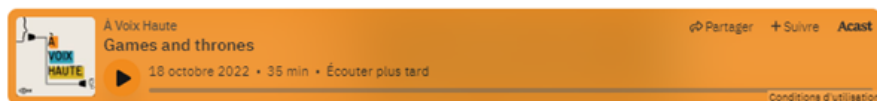
1. Sensibiliser les enfants (particulièrement ceux en situation de vulnérabilité) au sujet de leurs droits, et plus particulièrement au droit à la participation.
2. Ouvrir aux enfants un espace d'expression pour partager un avis sur toute question les intéressant (partage d'expérience, avis, préoccupations, souhaits, besoins, etc.), et contribuer à ce que leurs voix soient entendues.

Les **objectifs poursuivis lors de la phase de diffusion des épisodes** sont les suivants :

3. Informer, sensibiliser et former les adultes aux enjeux du droit à la participation des enfants, ainsi qu'aux réalités vécues par les enfants peu ou mal représentés.
4. Informer, sensibiliser et former les professionnel-le-s aux droits de l'enfant, ainsi qu'à l'importance et la mise en œuvre d'une approche des droits de l'enfant dans leurs pratiques professionnelles.

Épisode #1 : Games and thrones

Et si on parlait hygiène et récré au sein de l'école ?



Pour le premier épisode, l'équipe de la CODE a collaboré avec une école primaire de la commune de Saint-Josse. Après deux rencontres de préparation avec l'équipe pédagogique ainsi qu'une représentante du pouvoir organisateur, la CODE a développé une fiche pédagogique ainsi que des supports didactiques pour que chaque enseignant-e de la première à la sixième primaire puisse mener dans sa classe une matinée d'information au sujet du projet « À Voix Haute » afin que les enfants puissent décider ensemble d'y participer ou non : huit classes, de la 1ère à la 6ème primaire ont souhaité participer.

Deux journées d'ateliers et d'enregistrement ont ensuite été organisées. D'abord avec les enfants délégués des classes de P1 à P3, ensuite avec les enfants délégués des classes de P4 à P6. Ces ateliers et entretiens ont donné lieu à plusieurs heures d'enregistrement que nous avons monté en une première version de près de 20 minutes. Cette partie a été soumise à écoute, commentaires et approbation des enfants avant d'être totalement finalisée.

Les enfants s'étant focalisés sur les thématiques des sanitaires scolaires et du temps de récréation à l'école, nous avons noué deux nouveaux partenariats : avec l'asbl Question Santé chargée du programme « Ne tournons pas autour du pot », ainsi qu'avec l'école fondamentale du Sart Allet à Gilly. Plusieurs intervenant·e·s ont ainsi accepté de participer à cet épisode en rebondissant sur les témoignages et propositions des enfants et en partageant de bonnes pratiques.

Enfin, une rencontre fut organisée avec l'ancien Délégué général aux droits de l'enfant, Bernard De Vos, afin d'inscrire les thématiques mises en lumière par les enfants et la méthodologie participative dans le cadre plus large de l'approche des droits de l'enfant.

En parallèle à la réalisation de ce premier épisode, la CODE a collaboré avec une facilitatrice graphique (Visual Garden) pour développer des **visuels de présentation du podcast et de sa méthodologie** (partenaires adultes), ainsi que des visuels pouvant servir de **supports didactiques pour aborder la dimension participative du projet dans le cadre d'une éducation aux droits de l'enfant et à la participation.**



Épisode #2 : Entre deux rives

Questions d'adolescence



Pour le deuxième épisode, l'équipe de la CODE a noué un riche partenariat avec une Maison de jeunes d'un quartier défavorisé de la périphérie de Namur.

Trois activités ont été organisées préalablement aux activités d'enregistrement :

- 1) une rencontre avec l'équipe de la MJ dont l'objectif était de déterminer ensemble l'approche méthodologique convenant le mieux au contexte et aux jeunes ;
- 2) une rencontre plutôt informelle dont les objectifs étaient de faire connaissance avec les jeunes et de les informer au sujet du projet ;
- 3) une rencontre autour d'une activité cuisine avec et pour les jeunes et une discussion sur le droit à la participation, colonne vertébrale du projet de podcast.

Les enregistrements se sont ensuite déroulés en deux temps dans le grenier de la MJ. Les jeunes étaient âgés de 14 à 17 ans, avec une répartition équitable entre filles et garçons. Les entretiens ont donné lieu à plusieurs heures d'enregistrement que nous avons monté en une première version de 20-25 minutes. Cette partie « jeunes » a été soumise à écoute et approbation lors d'une troisième séance d'enregistrement à la MJ.

Enfin, une rencontre fut organisée avec M. Bruno Humbeeck, psychopédagogue de l'UMons, afin de lui faire écouter cet enregistrement et de l'interviewer au sujet de la résilience, de la démocratie à l'école, de la nécessité de confiance et d'accompagnement des jeunes, etc.

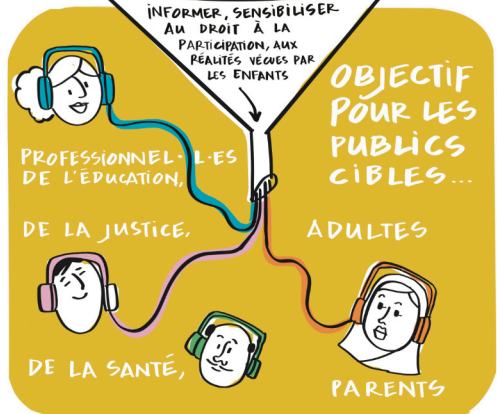
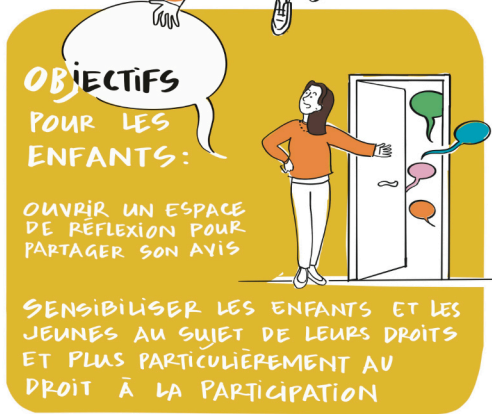
En route vers 2023

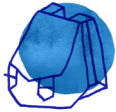
Pour le troisième épisode, l'équipe de la CODE a noué un partenariat avec la Petite école des devoirs (« PED »).

La PED est un espace d'accueil et d'accompagnement à la scolarité pour les anciens enfants de la Petite École qui sont à présent scolarisés dans les écoles voisines. La PED a lieu tous les mercredis après-midi et se déroule à La Petite École. La PED offre à l'enfant un soutien aux devoirs s'il le désire, mais c'est aussi et avant tout un moment rassurant d'échange et de dialogue privilégié où il peut s'exprimer, mais aussi se détendre. Tout ce travail destiné à maintenir le lien avec l'enfant se fait parallèlement au travail de communication réalisé avec l'enseignant de l'enfant, au sein de sa nouvelle école.

Pour le quatrième épisode, l'équipe de la CODE collaborera avec l'Interstice.

L'Interstice est une asbl active depuis bientôt deux ans dans le quartier du Vieux Laeken Est, quartier densément habité par des familles vivant en majorité sous le seuil de pauvreté. L'Interstice propose aux enfants du quartier des activités dans le cadre scolaire et extra-scolaire qui visent leur émancipation.





PROJET « SEMIS »

« Quel(s) parcours socio-scolaire(s) pour les enfants migrants infra-scolarisés en Fédération Wallonie-Bruxelles ? »



Le projet SEMIS prend sa source dans les constats posés et adressés à la CODE par des acteurs de terrain travaillant avec des enfants migrants n'ayant jamais ou peu été scolarisés avant leur arrivée en Belgique :

- Les alternatives aux dispositifs scolaires « classiques » viennent combler un manque et mettent en lumière les dysfonctionnements du système officiel ;
- Le nombre d'enfants qui fréquentent (ou auraient besoin de) ces structures est en augmentation ;
- Certains parcours scolaires d'enfants migrants infra-scolarisés n'ont pas de sens, certains d'entre eux n'entrent pas dans les « cases » créées dans les décrets pour des raisons diverses (temporalité, statut, profils...).

Entre 2021 et 2022, la CODE a collaboré avec ces acteurs dans le cadre d'une recherche participative dont les objectifs étaient notamment :

- De comprendre les obstacles qui jalonnent les parcours de ces enfants ;
- D'assurer une cohérence du système.

Cette recherche est d'abord le fruit d'une collaboration entre la CODE et la **Petite école**. L'objectif était alors d'identifier la spécificité de leur dispositif thérapeutique de préscolarisation, d'évaluer la pertinence de l'existence d'une telle structure en FW-B pour faciliter la scolarisation des enfants migrants infra-scolarisés et d'étudier les conditions pour la démultiplier.

Le spectre a été élargi par le biais d'observations au cœur d'autres dispositifs de scolarisation ou alternatifs (DASPA et Tchaï), mais aussi d'entretiens individuels et de tables rondes avec de nombreux·ses acteur·trice·s impliqué·e·s dans l'accueil et la scolarisation des enfants migrants. Enfin, la CODE a réalisé une revue de la littérature concernant la thématique pour mener à bien cette recherche qualitative.

L'analyse conjointe des contenus extraits des échanges et des lectures ont mené à la formulation de la recherche suivante :

« Quel(s) parcours scolaire(s) pour les enfants migrants infra-scolarisés, en Fédération Wallonie-Bruxelles ? ».

Pour mener à bien ce projet, la CODE s'est entourée d'un Comité d'accompagnement composé de professionnel·le·s et expert·e·s issu·e·s de la société civile, du milieu universitaire et du secteur des droits de l'enfant en FW-B. Celui-ci faisant office de véritable forum de rencontre entre expertise scientifique et connaissances de terrain.

Cette recherche est qualifiée de 'participative', en ce sens qu'elle est réalisée par et avec des membres participants de l'action à tous les stades de la recherche, de sa conception aux premières mises en débat dans l'espace public.

La Petite école est un dispositif pédagogique et thérapeutique de préscolarisation unique en FW-B, fondée en 2016 par deux enseignantes. Située dans une ancienne boutique des Marolles, elle propose une première expérience de l'école et de ses codes. Il s'agit d'un lieu de transition vers l'école pour des enfants de l'exil infra-scolarisés âgés de 6 à 16 ans.

A travers ce travail, la CODE a identifié les obstacles auxquels les enfants ciblés par cette recherche étaient confrontés dans le cadre de leur parcours de scolarisation, au travers d'études de cas fictives inspirées d'exemples réels et relatés par les professionnel-le-s de terrain et les membres participants. Loin d'être une fin en soi, la publication de ce rapport a été le point de départ du projet intitulé « SEMIS » (scolarité des enfants migrants infra-scolarisés) dont nous parlerons par la suite.

En route vers 2023

En 2023, la CODE poursuit ce projet avec les nombreux-ses professionnel-le-s rencontré-e-s dans le cadre de la recherche pour mettre en place deux actions :

→ **La mise en ligne d'un outil interactif** immersif retraçant les obstacles à la scolarité des enfants migrants infra-scolarisés ;



L'objectif de cet outil interactif est de rendre accessible le contenu de la recherche au plus grand nombre. Grâce à l'illustratrice Prisca Jourdain, la CODE rend visibles les difficultés rencontrées par ces enfants (manque de temps, d'information, de sens...). Cet outil s'adresse également aux professionnel-le-s du secteur que nous n'aurions pas eu l'opportunité de rencontrer afin de leur permettre de partager leurs expériences sur la thématique.



Illustration de Prisca Jourdain pour
l'outil « Au ban de l'école »

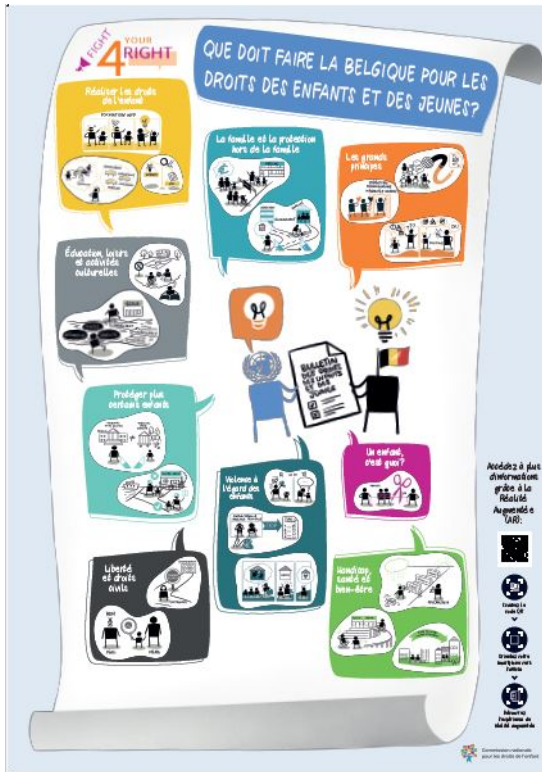
WORKSHOP « SEMIS »

La participation des professionnel-le-s à l'analyse des recommandations émises par la CODE dans sa recherche participative constitue un incontournable pour la co-construction de pistes d'actions réalistes et concrètes qui concerneront tant le monde politique que le secteur de la santé mentale, de la jeunesse, de l'aide à la jeunesse, mais aussi de l'éducation et de l'accueil.

L'objectif de ce workshop est d'approfondir le sujet, d'échanger sur les pistes d'actions et d'améliorer les recommandations formulées dans le cadre de la recherche participative.



PROJET FIGHT4YOURRIGHT



Le projet *Fight4YourRight* est en cours depuis 2020 et vise à **produire une version adaptée aux jeunes des Observations finales du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies**, et ce par le biais d'un large volet participatif. Il a été réalisé à l'initiative de la Commission nationale pour les droits de l'enfant en partenariat avec la **CODE**, d'autres organisations de la société civile et différentes entités gouvernementales.

Contexte

En 2019, le dernier processus de rapportage de la Belgique est arrivé à son terme : le Comité des droits de l'enfant a adressé son bulletin – sous la forme d'Observations finales (Concluding Observations ou COB's) aux autorités de notre pays. Il s'agit de recommandations et de conseils importants pour la Belgique sur ce qui devrait changer pour tous les enfants et les jeunes, et sur la manière de le faire.

Malheureusement, ces recommandations sont rédigées dans un langage plutôt juridique et sont donc difficiles à comprendre pour les enfants et les jeunes.

L'objectif de *Fight4YourRight*

Pour remédier à ce problème, la Commission nationale pour les droits de l'enfant a lancé le projet participatif *Fight4YourRight* !

Ainsi, les institutions et organisations qui travaillent avec les enfants et les jeunes (14-17 ans) pourront utiliser cette version *child-friendly* des COB's dans leurs activités pour les conscientiser et leur apprendre plus au sujet de leurs droits.

Les jeunes ont été partenaires du projet durant toute la durée de celui-ci. Ils ont grandement contribué à donner forme à la version adaptée aux jeunes des Observations finales. La CODE s'est fortement impliquée, au côté de la CNDE et d'autres organisations telles que le KeKi, le CIDE ou encore l'OEJAJ pour développer le volet participatif du projet. Ainsi, plusieurs ateliers ont encore été organisés avec des groupes de jeunes de Bruxelles et de Wallonie en 2022.

En mai 2022, la CODE a également accompagné cinq jeunes partenaires du projet à Genève où ils ont rencontré des membres du Comité des droits de l'enfant à qui ils ont présenté le projet *Fight4YourRight* et certaines de leurs recommandations relatives à l'éducation aux droits de l'enfant.



En novembre 2022, la CODE était au côté de la CNDE lors de En Avant ! La fête des droits de l'enfant et des jeunes pour présenter le résultat final du projet : une affiche interactive dotée de la technologie de la réalité augmentée !

Enfin, la CODE a également contribué à la rédaction d'une publication reprenant les différents points d'attention extraits de la réalisation et de l'évaluation continue du dispositif participatif lié à ce projet. Cette « roadmap vers une version adaptée aux jeunes des Observations finales » s'adresse à toute personne, organisation ou institution désireuse de se lancer dans une telle aventure.

Cette initiative, unique au monde, vise à garantir aux enfants et aux jeunes une information complète et adaptée au sujet du respect de leurs droits. L'accès à l'information est un droit, mais aussi un préalable pour agir et participer à la construction d'une société plus respectueuse de ces droits.

Résultats

- L'affiche de la version adaptée aux jeunes des Observations finales.
- Le texte adapté aux jeunes des Observations finales qui accompagne l'affiche.
- Un kit pédagogique rassemblant les contenus et méthodes pertinents pour les parties prenantes du projet, mais également pour tout-e professionnel-le souhaitant contribuer à l'éducation aux droits de l'enfant et à la participation des enfants et des jeunes.
- Les recommandations relatives à l'éducation aux droits de l'enfant, découlant des échanges menés avec les jeunes et le comité de pilotage adulte du projet. Les demandes relatives à un meilleur respect du droit à l'éducation aux droits de l'enfant y ont en effet tenu une place particulièrement importante.
- Roadmap vers une version adaptée aux jeunes des Observations finales (en anglais uniquement)

En route vers 2023

→ Participation à l'événement de lancement de la campagne *Fight4YourRight* ;

→ Poursuite de la collaboration avec la CNDE au travers de l'écriture d'un outil pédagogique visant à outiller tout-e professionnel-le ou volontaire souhaitant faire usage de la version adaptée aux jeunes des Observations finales dans une perspective d'éducation aux droits de l'enfant.

FIGHT 4 YOUR RIGHT

Prezi



COMMUNICATION

En 2022, la CODE a poursuivi son travail de communication vers le grand public, les professionnel.le.s et les politiques. L'association est particulièrement attentive à la diffusion de ses écrits (études, analyses, outils pédagogiques, communiqués, lettres ouvertes, articles d'opinion...), de ses outils, et de ses projets multimédias à des fins de sensibilisation, d'information et d'éducation permanente.

Ces dernières années, les canaux de communication se sont multipliés (Création d'une page instagram, Roll-up,...), sans pour autant prendre le pas sur le travail de fond.

SITE INTERNET



842 visites par mois
en moyenne en 2022

Le site Internet www.lacode.be présente des informations sur la CODE et ses membres, des actualités, un focus, toutes les publications de l'association et des liens vers d'autres acteur·ice·s ou institutions utiles du secteur des droits de l'enfant. Ce site est conçu à l'attention d'un public adulte (citoyen·ne·s, professionnel·le·s, responsables politiques, journalistes). Par ce biais, nous espérons œuvrer pour une sensibilisation plus large aux principes défendus par la Convention relative aux droits de l'enfant, et une information actualisée quant à l'état de la situation en Belgique. Le site de la CODE a également fait peau neuve en 2022 ! Ce fut l'occasion pour la CODE de renouveler sa charte graphique grâce à l'asbl Switch qui accompagne les acteurs du secteur non marchand dans la conception et la réalisation d'outils de sensibilisation et de communication.



QUI SOMMES-NOUS ? ↓ NOS PUBLICATIONS NOS PROJETS ACTUALITÉS CONTACT

LA COORDINATION DES ONG POUR LES DROITS DE L'ENFANT EST UN RÉSEAU D'ASSOCIATIONS QUI A POUR OBJET DE DÉVELOPPER UNE ACTION DE PROMOTION ET DE DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT EN BELGIQUE



RÉSEAUX SOCIAUX

En 2022, la CODE a fait son **entrée sur instagram** pour son projet de podcast « À Voix Haute »



La communauté continue à s'agrandir avec plus de **2300 abonné·e·s** sur Facebook



Et avec plus de **730 abonné·e·s** sur LinkedIn



RELAIS PARTENAIRE

Régulièrement, **le travail de la CODE est diffusé dans les revues de ses membres et partenaires privilégiés, mais aussi sur leurs sites Internet et pages Facebook.** Ces relais peuvent prendre différentes formes : publication d'analyse telle quelle, publication d'une analyse retravaillée, encart (sites Internet) et « post » sur les réseaux sociaux sur base d'un kit communication envoyé par la CODE au préalable.

Ces relais nous permettent de tisser des liens et de rester en contact avec nos membres et partenaires, mais nous permettent également de prendre contact avec des nouveaux·elles acteur·ice·s de secteurs divers et de toucher de nouveaux publics.

NEWSLETTER



Plus de **830 abonné·e·s.**
en 2022

En 2022, la CODE a poursuivi l'envoi de sa newsletter trimestrielle reprenant d'une part les principales actualités de la CODE (publications et activités) et d'autre part les actualités de ses membres et du secteur.

Pour s'y abonner, il suffit d'envoyer un mail à info@lacode.be.

En route vers 2023

- Création de contenus dédiés exclusivement à notre toute nouvelle page instagram ;
- Création d'une newsletter et un espace membre pour nos associations membres ;
- Renforcement des contacts avec la presse pour assurer une plus grande visibilité et un plus grand impact de nos projets multimédias (podcast, outil interactif prévu pour 2023, etc) ;
- Participation à une formation en matière de plaidoyer et organisation d'intervisions avec les chargé·e-s de communication de nos associations membres.

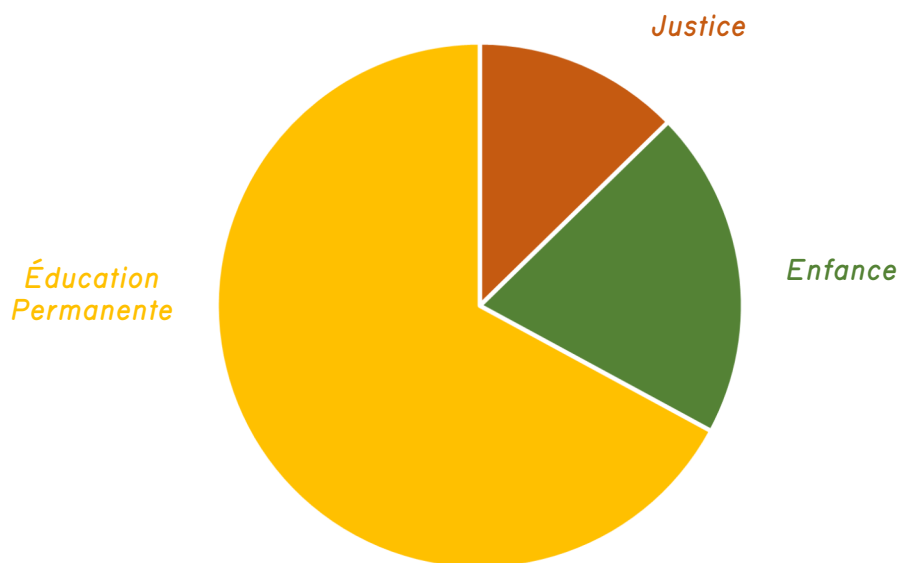
FINANCES

Le travail de la CODE est **rendu possible par les subsides reçus des pouvoirs publics**, qui reconnaissent son travail et sa légitimité comme acteur de troisième ligne en matière de droits de l'enfant (recherche, sensibilisation, éducation, plaidoyer). Ces financements n'empêchent aucunement la CODE de travailler en toute indépendance. A ce stade, la CODE ne bénéficie pas de dons ou d'autres rentrées financières (hormis les cotisations des membres, 125 euros/an par membre).

En 2022, la CODE a bénéficié de trois subsides.

Ils permettent de financer les dépenses générales de l'association et de couvrir les divers frais de fonctionnement et surtout, de personnel (en particulier, l'engagement de quatre travailleurs pour l'équivalent de 3 ETP, ce qui confirme le caractère modeste de la situation financière de la CODE).

Le subside le plus important est celui de l'Éducation permanente (contrat-programme sur cinq ans), une compétence qui relève de la Direction générale de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles. S'y ajoutent deux subsides annuels, qui émanent respectivement du **Ministre de la Justice** (niveau fédéral) (renégocié chaque année) et, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la **Ministre de l'Enfance** (subside pluriannuel depuis 2021).



GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Justice

La CODE est subsidiée par la Justice depuis 2000. Il s'agit du **subside le plus ancien de l'association**, bien qu'il s'agisse d'un subside annuel dont la demande doit être réintroduite chaque année.

En 2022, la somme de 22.000 euros a été octroyée à la CODE, comme à son homologue néerlandophone, la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen. Ce montant est alloué à divers frais de fonctionnement.

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Éducation permanente

Le subside de l'Éducation permanente (alloué depuis 2005) a donné une certaine assise à la situation pécuniaire de la CODE : il **offre la possibilité d'envisager les activités sur du moyen et long terme**, à la fois financièrement et au niveau des projets. Il structure le travail autour de la réalisation d'analyses, d'études et d'outils pédagogiques, dans une perspective critique (reconnaissance dans l'axe 3, article 23, paragraphe 1 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 avril 2014).

Pour l'année 2022, ce subside s'est élevé à 116.249,84€.

Enfance

Depuis septembre 2002, la CODE bénéficie d'un subside annuel de 20.000 euros à l'initiative du Ministre de l'Enfance de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

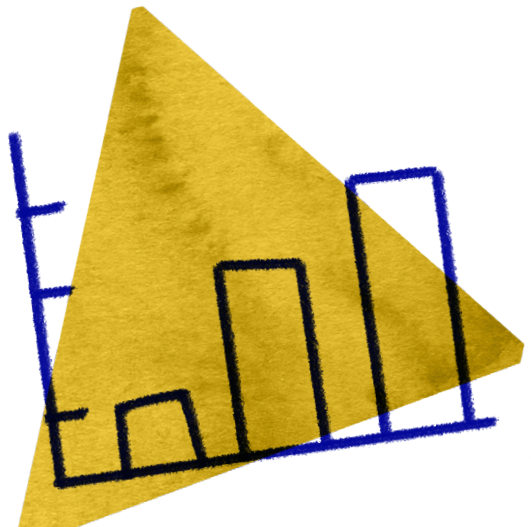
En 2021, ce subside est devenu pluriannuel et passé à 35.000 euros.

Ce budget a notamment couvert les **divers frais de fonctionnement et de personnel**.

En route vers 2023

Concernant les soutiens financiers :

- Consolidation des subsides indispensables à son fonctionnement ;
- Recherche de nouveaux subsides pour financer la poursuite des projets menés.



*LA CODE
AU QUOTIDIEN*

UNE ASBL AU CA ENGAGÉ

Association de fait au départ (1994), la CODE s'est **constituée en asbl en décembre 2000**.

Quelques dates-clés

1992 - Entrée en vigueur de la Convention en Belgique

1994 - Dépôt du premier Rapport de la Belgique au Comité des droits de l'enfant. Création de la CODE (association de fait) à l'initiative de DEI-Belgique

2000 - La CODE devient une asbl (huit membres)

2001 - Engagement de la première employée permanente

2005 - Reconnaissance à titre provisoire par l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles

2007 - Reconnaissance définitive par l'Éducation permanente

2022 - La CODE rassemble 19 membres

L'équipe de la CODE est **accompagnée et soutenue par un CA très disponible et fortement engagé** en matière de droits de l'enfant, à la fois au travers de leurs associations respectives et pour la CODE.

Au cours de l'Assemblée générale du 07 juin 2022, le Conseil d'administration de la CODE était composé de :



Gauthier De Wulf

Administrateur, représentant du Forum des Jeunes



Manuel Lambert

Vice-Président, représentant de la Ligue des droits humains



Vanessa Buvens

Trésorière, représentante de Défense des Enfants (DEI) - Belgique



Lola Galer

Secrétaire, représentant de la Ligue des familles

En 2022, **le CA de la CODE s'est réuni une dizaine de fois.**

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE... QUI BOUGE

L'équipe de la CODE regroupe différents profils (juriste, politologue, sciences de l'éducation) et s'organise selon une logique de travail collaborative avec une répartition des tâches coordonnée.

L'équipe de la CODE regroupe différents profils (juriste, politologue, sciences de l'éducation) et s'organise selon une logique de travail collaborative avec une répartition des tâches coordonnée. Constituée d'une **équipe de trois permanentes** depuis janvier 2020, l'équipe de la CODE a souhaité augmenter la visibilité de ses activités et améliorer son impact avec en misant sur la communication. En mars 2022, Fabiola Legrain Sanabria est venue renforcer l'équipe en tant que chargée de communication.

Depuis début 2020, la co-coordination est assurée par Marie D'Haese, Fanny Heinrich et Julianne Laffineur. Toutes contribuent aux diverses activités de l'association, chacune selon ses fonctions, expertises et formations (la pluridisciplinarité est privilégiée).



Marie D'Haese

Institutrice primaire et diplômée en sciences de l'éducation, engagée à 80% à la CODE depuis janvier 2020.



Fanny Heinrich

Juriste, engagée à 100%, travaille à la CODE depuis novembre 2019.



Julianne Laffineur

Politologue, engagée à 60%, travaille à la CODE depuis avril 2019.



Fabiola Legrain Sanabria

Diplômée en communication, engagée à 60%, travaille à la CODE depuis mars 2022.

Selon les moyens à la fois humains et financiers de la CODE, **des formations continues de courte durée sont proposées aux membres de l'équipe.**

Notons que la CODE a à cœur **d'accueillir et de former chaque année des stagiaires aux droits de l'enfant**, en fin d'études supérieures (universitaires ou non). **Audrey Ghislain** a réalisé un stage de 90h à la CODE dans le cadre de son Master en droit à l'UCL (février à mars 2022). **Chloé Lageze** a réalisé un stage d'avril à juillet dans le cadre d'un Erasmus, Master en droit à l'Université Catholique de Lyon.



LES MEMBRES DE LA CODE EN 2022

Le statut de membre effectif est accordé sur base de **différents critères** :

- ✓ Être une **association ou une ONG menant des actions en Belgique francophone (FW-B) et/ou germanophone** ;
- ✓ Avoir notamment pour objectif la lutte pour un **plus grand respect des droits de l'enfant**, dans la perspective de la Convention relative aux droits de l'enfant (globalité et universalité) ;
- ✓ **Être actif depuis au moins cinq ans** ;
- ✓ Manifester une **motivation à participer et participer** effectivement et activement aux réunions et activités de la CODE ;
- ✓ Développer des **apports concrets pour la CODE**, en particulier dans le cadre du Rapport alternatif des ONG sur l'application de la Convention en et par la Belgique.



Une cotisation est demandée aux membres pour soutenir le réseau (125 euros pour l'année 2022).

Un **statut d'observatrice** peut être octroyé à une association intéressée par les activités de la CODE qui répondrait globalement ou partiellement aux critères d'adhésion, mais qui souhaiterait ou dont la CODE elle-même souhaiterait dans un premier temps avoir une meilleure connaissance des activités et du fonctionnement. Ce statut est généralement octroyé à durée déterminée. En 2022, la CODE n'a pas compté d'association observatrice autour de sa table.

Amnesty International Belgique francophone

www.amnesty.be



Amnesty International milite pour le respect des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, notamment via un travail d'éducation aux droits humains. Amnesty lutte pour la libération de prisonnier·ère·s d'opinion et pour l'abolition de la peine de mort.

Arc-en-Ciel

www.arc-en-ciel.be



l'ASBL Arc-en-Ciel est une Organisation de Jeunesse qui a pour but de promouvoir l'aide à l'enfance et la jeunesse défavorisées. Les valeurs de l'ASBL s'axent autour du développement de la personnalité de l'enfant en offrant la possibilité à tous d'accroître les loisirs actifs et éducatifs. Arc-en-Ciel centre ses actions sur les enfants issus du milieu populaire en organisant des actions de récoltes de vivres, des séjours, des journées de loisirs, des formations d'animateurs, une récolte de fonds, etc.

ATD Quart Monde Jeunesse Wallonie - Bruxelles

www.atd-quartmonde.be



ATD Quart Monde Jeunesse est la section jeunesse de l'association ATD Quart Monde, un mouvement rassemblant des personnes vivant dans la grande pauvreté et des citoyen·ne·s engagé·e·s à leurs côtés, qui luttent ensemble contre l'exclusion et l'extrême pauvreté.

Badje (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance) est une fédération pluraliste du secteur de l'accueil pré- et extrascolaire en Région bruxelloise. Elle allie l'action sur le terrain et la promotion d'une politique cohérente, et accorde une attention particulière aux publics vulnérables (pauvreté, handicap).

Comité des Élèves Francophones

<https://www.lecef.org/>



Le Comité des Elèves Francophones est une organisation de jeunesse et est le syndicat des élèves de l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il vise à renforcer la démocratie scolaire, à informer les élèves au sujet de leurs droits, et à les appuyer pour défendre ces droits. Leurs actions, formations et débats s'organisent autour de 4 objectifs : agir sur les problèmes liés à l'enseignement, renforcer le rôle des élèves dans leur école, porter la voix des élèves, ouvrir l'école à la société.

Défense des Enfants International Belgique

www.dei-belgique.be



Défense des Enfants International (DEI) Belgique a pour mission la **protection et la défense des droits des enfants**, tant en Belgique que dans d'autres pays. DEI sensibilise aux droits de l'enfant via des outils pédagogiques et des formations.

ECPAT Belgique

www.ecpat.be



ECPAT Belgique est le membre belge d'ECPAT International, seul réseau international exclusivement dédié à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Ses missions s'articulent autour de trois axes : prévenir, écouter et mobiliser.

Fédération des Équipes SOS Enfants



www.federation-sosenfants.be/

La Fédération des Équipes SOS enfants a comme mission de réunir, de représenter et d'épauler les équipes SOS enfants qui veillent à assurer la prévention individuelle et le traitement des situations de maltraitements d'enfants soit d'initiative, soit lorsque l'intervention du service est sollicitée.

FILE



www.fileasbl.be

La FILE fédère plus d'une centaine de Pouvoirs Organisateurs (asbl et pouvoirs publics) laïques dans le secteur de l'accueil et de la protection de l'enfance, sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (plus de 750 structures et lieux d'accueil 0-12 ans).

Centrée sur le bien-être de chaque enfant, la FILE vise à soutenir des structures accessibles à tou-te-s et de qualité, qui promeuvent l'émancipation sociale et la richesse de la diversité.

Forum - Bruxelles contre les inégalités



www.le-forum.org

Le Forum-Bruxelles contre les inégalités réunit une cinquantaine d'organisations qui travaillent dans le domaine de la lutte contre la pauvreté en Région bruxelloise. Dialogue avec les professionnels, consultation des personnes vivant la pauvreté, aide à la décision politique, interpellation des politiques et expertise transdisciplinaire sont les outils du Forum pour développer ses projets.

Forum des Jeunes



www.forumdesjeunes.be

Le Forum des Jeunes est **l'organe d'avis et le porte-parole officiel des jeunes** francophones de Belgique. Son rôle est de promouvoir et faciliter la participation des 16-30 ans au processus démocratique.

GAMS Belgique

www.gams.be



GAMS Belgique œuvre pour la prévention des mutilations génitales féminines et l'accompagnement des femmes et des filles concernées par ces pratiques, dans une perspective humaniste, d'égalité entre les femmes et les hommes, de développement durable et des droits reproductifs et sexuels.

Ligue des droits humains

www.liguedh.be



La Ligue des droits humains combat les atteintes portées aux droits fondamentaux et aux droits humains en Belgique. Sa Commission jeunesse travaille sur diverses problématiques de droits de l'enfant (aide et protection de la jeunesse, enseignement...).

La Ligue des familles

www.laligue.be



La Ligue des familles défend les droits et intérêts des familles. A ce titre, elle soutient des propositions politiques en faveur d'un accompagnement de la parentalité, encourage des solidarités collectives et permet des échanges d'expériences entre parents.

Plan International Belgique

www.planinternational.be



Plan International Belgique contribue à construire un monde où tous les enfants, en particulier les filles, peuvent aller à l'école, décider de leur vie et de leur corps, participer aux changements de leur société et s'épanouir à l'abri de la peur et de la violence.

Réseau wallon de lutte contre la pauvreté



www.rwlp.be

Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) est constitué de personnes en situation de précarité, d'associations, de citoyen-ne-s, d'académiques... qui, ensemble, luttent contre les inégalités en Wallonie et pour la justice sociale, et ce en confrontation, dialogue et construction avec les pouvoirs publics.

Service Droit des Jeunes de Bruxelles

www.sdj.be



Le Service Droit des Jeunes de Bruxelles est un service d'aide en milieu ouvert qui assure une aide sociale et juridique. Il a pour objectifs de lutter contre l'exclusion sociale et de favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes et des familles.

SOS Villages d'enfants

www.sos-villages-enfants.be/



SOS Villages d'enfants Belgique est actif au niveau national comme international. Sa vision est de contribuer à construire un monde dans lequel chaque enfant peut grandir entouré de l'amour d'une famille. Pour ce faire, l'association aide les familles fragilisées pour qu'elles puissent garder leurs enfants, et aide ceux qui n'ont pas de foyer à en trouver un. Elle fait aussi un travail de renforcement de l'autonomie des jeunes, de plaidoyer, et de recommandations au service d'Aide à la jeunesse.

UNICEF Belgique

www.unicef.be



UNICEF Belgique est le Comité belge du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. Il se consacre à l'amélioration des conditions de vie de tous les enfants et au respect de leurs droits, notamment via un travail d'éducation aux droits de l'enfant et de plaidoyer.

NOS GROUPES DE TRAVAIL ET PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS

Un rôle important de la CODE consiste en la **récolte et la transmission d'informations**, à travers des rencontres, des interviews, des réunions en groupes de travail, des collaborations récurrentes ou ponctuelles... Ce faisant, la CODE répercute auprès de ses membres ou d'autres acteurs intéressés diverses informations de fond, des actualités et des événements relatifs aux droits de l'enfant. A cet égard, le site Internet, les réseaux sociaux et la lettre d'information de l'association sont des outils importants.

Le passage d'informations fait régulièrement l'objet d'un point à part entière de l'ordre du jour des réunions des membres.

La CODE travaille avec une série d'institutions et d'associations actives en matière de droits de l'enfant en Belgique. Ce travail s'établit de manière régulière avec des institutions publiques, mais aussi avec des associations généralistes ou spécialisées en matière de droits de l'enfant. Dans ce cadre, **la CODE participe à plusieurs groupes de travail**. Elle veille à être en contact avec tout partenaire associatif ou institutionnel pertinent, en fonction des demandes, des actualités et des thèmes de recherche approfondis.

Niveau international

Par son rayon d'action spécifiquement limité à la Belgique et au territoire de la FW-B, la CODE se concentre sur les partenariats à l'échelle nationale ou régionale. Cependant, il peut arriver que des contributions ponctuelles à des groupes de travail internationaux aient lieu, que les travaux de rapportage de la CODE auprès du Comité favorisent une activité à l'international, ou que des demandes de consultation à une échelle internationale soient relayées à la CODE (Examen Périodique Universel comme mécanisme du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, par exemple).

Child Rights Connect

Particulièrement lors du processus de rapportage au Comité des droits de l'enfant, la CODE est en contact avec Child Rights Connect, qui est une **coalition basée à Genève d'organisations internationales et non-gouvernementales** travaillant à faciliter la mise en œuvre de la Convention. Child Rights Connect soutient la participation des ONG, et en particulier celle des coalitions nationales au processus de rapportage.

Niveau national

Commission nationale pour les droits de l'enfant

La CODE **participe aux travaux de la Commission nationale pour les droits de l'enfant** (CNDE) depuis sa création en 2007 (qui était très demandée par les ONG, l'ensemble du secteur des droits de l'enfant en Belgique, et le Comité des droits de l'enfant lui-même). Elle en est membre avec voix consultative. Depuis 2015, la CODE est par ailleurs membre de l'organe d'avis de la CNDE, constitué d'experts en matière de droits de l'enfant. En 2020, la CODE a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projet pour réaliser la Coordination générale du projet participatif de création d'une version adaptée aux enfants des Observations finales du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies avec le Kenniscentrum Kinderrechten vzw (KeKi). Elle rejoint le bureau de la CNDE la même année.

Kinderrechtencoalitie Vlaanderen

La CODE travaille en **très bonne collaboration avec son homologue néerlandophone**, la KIRECO, pour toutes les questions fédérales, le suivi des Observations finales et générales du Comité, et le processus de rapportage (rédaction du Rapport alternatif des ONG, préparation de la Pré-session à Genève, rédaction d'un communiqué de presse commun, rédaction d'informations additionnelles à destination du Comité avant la Session...). La CODE et la KIRECO se sont rencontrées en juillet 2022 (l'équipe de la KIRECO a par ailleurs connu quelques changements).

Plate-forme « Mineurs en exil »

Coordonnée par le Service Droit des Jeunes, la Plate-forme bilingue Mineurs en exil vise, notamment, à **donner un statut protégé aux mineurs étrangers accompagnés et non accompagnés**. La Plate-forme comporte divers groupes de travail (MENA, familles avec enfants mineurs en séjour irrégulier, détention des familles avec enfants mineurs, logement). En 2022, la CODE a suivi avec attention les travaux des différents groupes de travail en tant que membre observateur.

Niveau communautaire

Délégué général aux droits de l'enfant

La CODE collabore **avec le service du Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE)**, notamment au sein du Comité d'accompagnement de la fête « En Avant ! » coordonnée par BADJE et au sein de l'organe d'avis de la CNDE. En 2022, la procédure de désignation du successeur de Bernard De Vos (le délégué en fonction) était en cours. La nomination du nouveau DGDE, Solayman Laqdim, ayant eu lieu au début janvier 2023, la fin de l'année 2022 fut l'occasion pour la CODE de remercier Bernard De Vos pour l'excellent travail mené durant ses mandats.

Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant

La CODE est **membre du Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant (CIDE)** depuis 2012. Ce centre est le fruit d'un partenariat entre l'Université Catholique de Louvain (UCL), Défense des enfants international (DEI) – Belgique, les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur (FUNDP), l'Université libre de Bruxelles (ULB), et la CODE.

Le CIDE développe trois pôles d'activités complémentaires qui se soutiennent mutuellement : la recherche, l'action et la formation. Le CIDE organise notamment le Master en droits de l'enfant, et le Certificat interdisciplinaire en droits de l'enfant, auquel l'équipe de la CODE prend part comme intervenant lors de différents cours. En 2022, le certificat n'a pas pu avoir lieu faute d'un nombre suffisant de participant·e·s.

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

La CODE **participe aux travaux du Groupe de suivi permanent de la Convention des droits de l'enfant** de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse de la Communauté française (OEJAJ). En 2022, le GP CIDE a poursuivi le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action Droits de l'Enfant 2020-2024 (PADE) ainsi que de la Garantie européenne pour l'enfance.

Jurys

En 2022, la CODE a fait partie du jury concernant :

- **l'appel à projets dans le cadre de « EN AVANT ! Fête pour les droits de l'enfant et des jeunes » ;**

La participation à ce jury permet non seulement de faire avancer la cause des enfants (via une attention spécifique à leurs droits), mais également de consolider le travail en réseau de la CODE et de diffuser plus largement encore ses publications.

En route vers 2023

→ F4YR : évènement de clôture ;

→ Participation au Comité d'accompagnement de l'édition 2023 de « En Avant ! La fête des droits de l'enfant et des jeunes ».

Les membres de la CODE sont :



Avec le soutien de la



Nous vous remercions pour l'attention portée au présent Rapport d'activité et restons à votre disposition pour toute information utile.

Finalisé le 5 juin 2023. Pour le citer : Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (2023), Rapport d'activité 2022, www.lacode.be

L'équipe de la CODE

Marie D'Haese
Fanny Heinrich
Julianne Laffineur
Fabiola Legrain Sanabria

Contact :

Avenue Émile de Béco 109,
1050 Bruxelles
+32 (0)2 223.75.00
info@lacode.be

www.lacode.be





Vers le site web
de la CODE